

ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE



Pourquoi faire du théâtre au collège ?

Le théâtre permet de trouver sa place dans un espace, d'apprendre à s'exprimer devant les autres, de développer son propre univers et son imagination, d'être ce que l'on est, de libérer son énergie, d'apprendre à connaître les autres et à les respecter, de créer des liens forts avec ses camarades de jeu et de s'amuser !

Comment fonctionne l'option ?

L'option offre deux heures de pratique par semaine, évaluées dans le cadre du socle commun et inscrites dans l'emploi du temps.

Il s'agit d'une initiation à la pratique théâtrale, à travers des jeux, des exercices, des improvisations.

Les élèves abordent également des textes et présentent leur travail en fin d'année.

Ils sont accompagnés pendant ces séances par un professeur et un comédien professionnel.

Des sorties au théâtre sont prévues dans l'année, sur le temps scolaire.

Une suite d'étude est possible en enseignement artistique au lycée.

Professeurs :

-6°/5° : Mme De La Fuente

-4°/3° : M. Segura

FICHE D'INSCRIPTION

ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus. L'inscription à l'option ARTS DE LA SCENE ET DU SPECTACLE au collège Simone VEIL engage mon enfant pour l'année scolaire complète ; celui-ci ne pourra donc pas se désinscrire en cours d'année scolaire. »

Date :

Signature des parents

